

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



26023759

10 FEV. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0442.468.369

Dénomination

(en entier) **JOMAN**

(en abrégé)

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée

Siège : Rue du Pré aux Oies 314 à 1130 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination / Démission de l'organe de gestion

L'an 2025, le 30 décembre au siège social s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés.

1° Démission d'un associé actif / administrateur :

L'assemblée décide d'accepter la démission aux fonctions d'associé actif / administrateur :

Artur Barros da Costa (75.10.18 /307-22), domicilié à Camille Françoisstraat 7 A 1830 Mixelen

Cette démission prend effet le 31 décembre 2025.

2° Transfert de parts sociales :

L'assemblée générale approuve le transfert des 125 part de Artur Barros da Costa à Joaquim Barros da Costa.

3° Formalités en ce qui concerne l'exécution des décisions prises

L'assemblée décide de procéder au dépôt au Greffe des décisions de la présente assemblée générale et à la publication au Moniteur Belge des décisions prises ci-avant.

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité des voix

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

LES MEMBRES DU BUREAU

LE SECRÉTAIRE/ LE SCRUTATEUR

Silvana TEXEIRA PAULO

LE PRÉSIDENT

Joaquim BARRÓS DA COSTA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature